Extrait du registre des délibérations Commission « Environnement, urbanisme et logement » Conseil municipal du 2 octobre 2017 Séance du 8 septembre 2017

28 Quartier Gournay - Dénomination de l'allée Auguste Pillé

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mme CAPON, MM LEMAIRE, BOUADDI, Mme JAJAN, M. BELMHAND, Mmes FOURRIER-CESBRON, LAMBRE, M. ABBADI.

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme DUHIN, MM ASSAMTI, N'DIAYE, ATAKAYA, MARTIN, Mme BARBETTE, MM DEME, AKABLI, Mmes FAZAL, MEHADJI, LEHNER, MM BOUKHACHBA, MONTES, Mme MAUPIN, M. FREMINE, Mme M'BAYE-DIAO, M. RIFI SAIDI, Mmes SOKOLONSKI, DUCHATELLE, MM FACCHINI, LAMOUREUX, NATANSON.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Consellères municipales & conseillers municipaux :

M. CABARET	Pouvoir à :	M. LEMAIRE
Mme CARLIER	Pouvoir à :	Mme CAPON
Mme MOUSSATEN	Pouvoir à :	Mme DUHIN
M. LELONG	Pouvoir à :	Mme FAZAL
Mme SAVAS	Pouvoir à :	M. ATAKAYA
M. BOULHAMANE	Pouvoir à :	Mme SOKOLONSKI
M. SERTAIN	Pouvoir à :	Mme DUCHATELLE

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

	Consenieres municipales & conseniers municipaux ;	
-	Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
-	Nombre de conseillers en exercice :	39
-	Nombre de conseillers absents non représentés :	1
2	Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	38

Rapport de présentation :

Monsieur Brahim BELMHAND, maire-adjoint, expose :

Dans le cadre du projet de renouvellement urbain de Gournay-les Usines, sur l'îlot Lucile, une allée piétonne sera créée entre la rue Aldo Appiolo et la rue Faure Robert.

Il vous est proposé de dénommer cette future sente « l'allée Auguste Pillé».

Né à Paris en 1848, diplômé des Arts et Métiers, Auguste Pillé débute chez son oncle aux établissements Louis Lebrun (usine de fabrication de grosses chaudronneries et de machines à vapeur), situés dans le quartier Gournay, à Creil.

En 1886, il s'associe avec son oncle et son camarade Auguste Daydé, sous la raison sociale Daydé et Pillé. L'établissement prend un nouvel essor et s'oriente vers la réalisation de grands ouvrages d'art métalliques.

Il est décédé en 1936.

Vous êtes appelés à voter.





## 060-21600# RG171002028-DE

## 20171002

Le conseil municipal:

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29, Vu l'avis de la commission « Environnement, urbanisme et logement » en date du 8 septembre 2017, Entendu le rapport de présentation,

Vote ordinaire:

Votants: 38

Pour : 38

Contre: 0

Abstention: 0

Décide à l'unanimité :

Article unique : de nommer la sente reliant la rue Aldo Appiolo à la rue Faure Robert « allée Auguste Pillé ».

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : 0 3 007, 2017 Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis :

Jean-Claude VILLEMAIN

DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE

après dépôt en sous-préfecture le OSLOLLE et publication ou notification le ... OS LAOU. F.

affiché le O3LAUA

CREIL, le 05 401 2017

Départemental de l'Oise



Pour le Maire et par délégation Le Directeur Général des Services Techniques

Jacques VILMONT



